



CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 1^{er} mai 1941Demande déposée: 17 juillet 1939, 17^{3/4} h. — Brevet enregistré: 15 février 1941.**BREVET PRINCIPAL**Henri COLOMB, Lausanne, et TAVANNES WATCH CO. S. A.,
Tavannes (Suisse).**Remontoir étanche.**

On connaît déjà des remontoirs étanches comprenant un paquetage disposé entre la couronne de remontoir et un tube solidaire de la boîte.

5 Dans ces remontoirs, le paquetage est en général pressé fortement contre le tube en vue de réaliser une bonne étanchéité. En conséquence, ce paquetage exerce un frottement relativement considérable sur le tube
10 lors du remontage. Ce frottement rend le remontage dur et, en outre, souvent, empêche le rochet de remontage de revenir légèrement en arrière à la fin de cette opération: le ressort reste alors surtendu, ce qui provoque
15 le „rabbatement“ du balancier, bien connu des spécialistes, lequel, non seulement produit de grands écarts de marche, mais peut aussi provoquer, dans l'échappement, des accidents amenant l'arrêt de la montre.

20 L'objet de la présente invention est un remontoir étanche du genre sus-mentionné qui ne présente pas ledit inconvénient. Ce remontoir est caractérisé en ce que, le trou

du paquetage étant dimensionné de façon à réaliser une pression sur le tube, l'extrémité 25 de ce dernier en regard du paquetage est construite de façon à réduire, sur une partie de la hauteur du tube, cette pression et, en conséquence, le frottement qui en résulte lors d'un mouvement de la couronne. 30

Le dessin ci-annexé représente, à titre d'exemple, deux formes d'exécution de l'objet de la présente invention et une variante.

Les fig. 1 et 3 représentent chacune une coupe axiale de l'une des deux dites formes 35 d'exécution. La fig. 2 se rapporte à la variante.

Dans la forme d'exécution de fig. 1, 1 est le fond-carrure et 2 la lunette d'une boîte de montre. Un tube 3 solidaire du fond-carrure traverse la lunette par une échan- 40 crure et, dans ce tube, passe le tronçon 4, d'une tige brisée, qui est fixée sur un téton central fileté 5 de la couronne 6. Dans une noyure concentrique de cette dernière est logé un paquetage 7, maintenu par une pla- 45 que rigide 8, chassée dans la couronne, plaque

permettant de régler la compression du paquetage sur le tube, de laquelle dépend l'étanchéité du système de remontoir.

L'extrémité libre du tube présente un manchon rotatif 9 disposé entre deux épaulements de cette extrémité, l'un, inférieur 10, faisant corps avec celle-ci, et l'autre, supérieur 11, chassé ou rivé.

Le paquetage appuie contre le manchon 9 qui, lorsque la couronne tourne lors d'un remontage, est entraîné en rotation, ce qui diminue beaucoup le frottement.

Dans la variante de fig. 2, le manchon est disposé entre un épaulement supérieur 15 faisant corps avec le tube et un épaulement inférieur chassé.

Dans ce cas, l'extérieur du manchon n'est pas complètement cylindrique; il présente un cône allongé qui a pour fonction d'aider à maintenir la couronne près de la boîte.

Dans la forme d'exécution de fig. 3, 12 est une carrure-lunette présentant un tube 3 et un pas de vis 13 pour y fixer un fond. L'extrémité libre de ce tube présente deux bourrelets 14 formés par une gorge circulaire 15. (Un seul bourrelet pourrait suffire.) Le paquetage n'appuie fortement que sur les bourrelets et ne fait que toucher le fond de la gorge; la surface de frottement est ainsi fortement diminuée, ce qui conduit au même résultat que dans la forme d'exécution précédente.

Bien entendu, l'invention pourrait aussi être appliquée à des montres à pendant, ce pendant étant muni d'un tube faisant corps avec lui ou rapporté.

REVENDICATION:

Remontoir étanche comprenant un paquetage disposé entre la couronne de remontoir et un tube solidaire de la boîte, caractérisé en ce que, le trou du paquetage étant dimensionné de façon à réaliser une pression sur le tube, l'extrémité de ce dernier en regard du paquetage est construite de façon à réduire, sur une partie de la hauteur du tube, cette pression et, en conséquence, le frottement qui en résulte lors d'un mouvement de la couronne.

SOUS-REVENDICATIONS:

1. Remontoir étanche selon la revendication, caractérisé en ce que cette extrémité porte, monté rotativement sur elle, un manchon sur lequel appuie le paquetage.

2. Remontoir étanche selon la revendication, caractérisé en ce que l'extrémité du tube présente au moins un bourrelet, seule partie du tube sur laquelle le paquetage agit fortement.

Henri COLOMB.
TAVANNES WATCH Co. S. A.
Mandataire: A. BUGNION, Genève.

